



Au fil des années la communauté urbaine s'est engagée dans une démarche qui a pris corps à travers la charte pour un territoire responsable et exemplaire. Le projet est en cours de réactualisation. Il tiendra compte des nouveaux défis (économie solidaire, économie circulaire, innovation...) avec l'ensemble des partenaires du territoire (villes, entreprises, chambre des métiers, associations...) afin de réécrire ensemble la nouvelle politique déchet de la CUD.

La nouvelle politique déchet fixe 4 axes majeurs

1. La collecte, la réduction et la valorisation
2. La mobilisation citoyenne
3. L'économie circulaire et territoriale
4. La tarification et le financement

La CUD s'inscrit dans le programme des territoires zéro gaspillage, zéro déchet (source : portail du ministère du développement durable).

Mes déchets en pratique

[Les déchets ménagers](#)

[Le réemploi](#)

[Les encombrants](#)

[Les déchèteries](#)

[La valorisation](#)

Documents

→ Déchets : charte politique déchets 2014-2020

[PDF](#) **Télécharger (7.6 MB)**

→ Développement durable : rapport annuel 2015

[PDF](#) **Télécharger (4.7 MB)**

→ Déchets : synthèse du rapport annuel 2016

[PDF](#) **Télécharger (5.4 MB)**

Guides

→ Guide du tri en déchèteries

PDF **Télécharger (2.8 MB)**

→ Coach-tri : le mémo tri

PDF **Télécharger (1.2 MB)**